



Aéroports de Paris
Chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2015 en progression de 4,0 %
porté par le dynamisme des activités aéronautiques et commerciales

Information financière au 31 mars 2015¹ :

- **Trafic passagers des aéroports parisiens** : + 2,0 %
- **Activités aéronautiques** : croissance soutenue du produit des redevances aéronautiques (+ 4,0 % à 214 millions d'euros) et des redevances spécialisées (+ 14,5 % à 51 millions d'euros)
- **Commerces et services** : très forte progression des revenus des activités commerciales (+ 8,0 % à 92 millions d'euros) et CA/PAX² en croissance de 9,7 % à 19,8 €
- **Immobilier** : impact de l'indexation des loyers à l'ICC³ en baisse de 0,98 % au 1^{er} janvier 2015
- **International et développements aéroportuaires** : forte contribution des nouveaux projets de design aéroportuaire au chiffre d'affaires d'ADP Ingénierie (+ 19,8 % à 15 millions d'euros)
- Mise en place d'un nouveau **modèle de gestion comptable** (voir annexes)⁴

Chiffre d'affaires segmenté du Groupe⁵ :

(en millions d'euros)	T1 2015	T1 2014 pro forma ⁴	2015/2014
Activités aéronautiques	398	376	+ 5,8 %
Commerces et services	210	205	+ 2,1 %
Immobilier	64	65	- 1,6 %
International et développements aéroportuaires	18	16	+ 12,6 %
Autres activités	48	47	+ 2,7 %
Eliminations inter-segments	(76)	(73)	+ 4,3 %
Chiffre d'affaires consolidé	662	637	+ 4,0 %
Trafic Groupe (en millions de passagers)	30	29	+ 3,7 %
Aéroports parisiens (CDG + ORY)	21	20	+ 2,0 %
TAV Airports @ 38%	8	8	+ 6,8 %
Aéroports de Paris Management	1	1	+ 11,7 %
CA/PAX (€)	19,8	18,0	+ 9,7 %

Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris, a déclaré :

"La croissance du chiffre d'affaires consolidé du Groupe du 1^{er} trimestre est satisfaisante avec une bonne performance sur la quasi-totalité de nos activités. L'évolution du trafic est conforme à nos prévisions, portée notamment par les destinations asiatiques, moyen-orientales et européennes, et s'est traduite notamment par une progression du produit des redevances aéroportuaires. Les activités commerciales bénéficient de l'effet combiné de la croissance des faisceaux fortement contributeurs et de l'ouverture à l'automne 2014 des nouvelles boutiques de la place centrale du Hall K du terminal 2E. Paris-Charles de Gaulle a par ailleurs été classé 5^{ème} meilleur aéroport au monde pour la qualité de son offre commerciale par Skytrax⁶. Le chiffre d'affaires par passager du 1^{er} trimestre, traditionnellement le plus élevé de l'année avec celui du 4^{ème} trimestre, progresse de 9,7 % à 19,8 euros. En outre, notre performance en termes de qualité de service a également été saluée par le classement Skytrax, dans lequel Paris-Charles de Gaulle a reçu le prix de la meilleure progression de l'année."

¹ Ce document est établi en application du IV de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier. Sauf indication contraire, les pourcentages mentionnés comparent les données sur les 3 premiers mois de l'année 2015 aux données équivalentes de l'exercice 2014

² Chiffre d'affaires des boutiques côté pistes par passager au départ

³ Indice du coût à la construction tel que défini par l'INSEE

⁴ Le chiffre d'affaires pro forma du 1^{er} trimestre 2014 est présenté en annexe

⁵ TAV Airports et TAV Construction sont consolidées suivant la méthode de mise en équivalence (quote-part de résultat net en dessous de l'EBITDA)

⁶ Voir le communiqué de presse du 16 mars 2015 disponible sur www.aeroportsdeparis.fr



Chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2015

Activités aéronautiques

(en millions d'euros)	T1 2015	T1 2014 pro forma ¹	2015/2014
Activités aéronautiques	398	376	+ 5,8 %
Redevances aéronautiques	214	206	+ 4,0 %
Redevances passagers	136	130	+ 4,5 %
Redevances atterrissage	47	46	+ 2,9 %
Redevances stationnement	31	30	+ 3,1 %
Redevances spécialisées	51	45	+ 14,5 %
Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire	119	114	+ 4,5 %
Autres produits	13	11	+ 19,7 %

Sur le 1^{er} trimestre de l'année 2015, le chiffre d'affaires du segment "Activités aéronautiques" progresse de 5,8 % à 398 millions d'euros.

Le produit des **redevances aéronautiques** (redevances passagers, atterrissage et stationnement) est en hausse de 4,0 %, à 214 millions d'euros, sous l'effet de l'augmentation des tarifs (+ 2,95 % au 1^{er} avril 2014) et de la hausse du trafic passagers (+ 2,0 %).

Le produit des **redevances spécialisées** est en hausse de 14,5 %, à 51 millions d'euros en raison principalement de la hausse du produit de la redevance dégivrage (+ 89,6 % à 9 millions d'euros), conséquence d'un hiver plus rude en 2015. Le nombre d'avions ayant nécessité un dégivrage à Paris-Charles de Gaulle a notamment été multiplié par 9 par rapport au 1^{er} trimestre 2014.

Les **revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire** sont en hausse de 4,5 % à 119 millions d'euros sous l'effet de l'augmentation des contrôles de sûreté.

Les **autres produits** sont notamment constitués de refacturations à la Direction des Services de la Navigation Aérienne et de locations liées à l'exploitation des aérogares. Ils sont en augmentation de 19,7 % à 13 millions d'euros.

Commerces et services

(en millions d'euros)	T1 2015	T1 2014 pro forma	2015/2014
Commerces et services	210	205	+ 2,1 %
Activités commerciales	92	85	+ 8,0 %
Boutiques côté pistes	66	61	+ 8,7 %
Boutiques côté ville	3	3	+ 10,5 %
Bars et restaurants	7	7	- 2,7 %
Publicité	7	6	+ 22,1 %
Autres	9	9	+ 1,5 %
Parcs et accès	41	43	- 3,3 %
Prestations industrielles	37	35	+ 3,1 %
Recettes locatives	34	36	- 7,2 %
Autres produits	6	6	+ 6,5 %

Sur le 1^{er} trimestre de l'année 2015, le chiffre d'affaires du segment "Commerces et services" est en hausse de 2,1 % à 210 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires **des activités commerciales** (loyers perçus sur les boutiques, les bars et restaurants, la publicité, les activités banques et change et les loueurs de voitures) progresse fortement sur le 1^{er} trimestre 2015, avec une croissance de 8,0 % à 92 millions d'euros. Au sein de cet ensemble, les loyers issus des boutiques côté pistes s'établissent à 66 millions d'euros, en hausse de 8,7 %, sous l'effet combiné de l'augmentation du trafic de destinations fortement contributrices et du chiffre d'affaires par passager² (+ 9,7 % à 19,8 euros).

¹ Voir annexes

² Chiffre d'affaires des boutiques côté pistes par passager au départ



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Cette performance est principalement attribuable aux bons résultats des points de vente de la zone internationale (*Duty Free*), traduction de i/ la progression du trafic des faisceaux fortement contributeurs, ii/ l'ouverture au 4^{ème} trimestre 2014 des boutiques de la zone centrale du Hall K du terminal 2E et iii/ l'effet change favorable sur certaines devises (l'euro étant à un niveau historiquement faible par rapport au Yuan chinois ou au Dollar américain par exemple). Le chiffre d'affaires par passager des points de vente *Duty Free* est donc en forte hausse de 13,6 % à 36,0 euros. D'autre part, le chiffre d'affaires par passager des points de vente de la zone Schengen (*Duty paid*) est en légère hausse de 1,4 % à 7,1 euros.

Le chiffre d'affaires des **parkings** diminue de 3,3 % et s'établit à 41 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des **prestations industrielles** (fourniture d'électricité et d'eau) augmente de 3,1 % à 37 millions d'euros en raison de la progression des ventes d'électricité (+ 4,5 % à 27 millions d'euros), sous l'effet d'un hiver 2015 plus rude.

Les **recettes locatives** (locations de locaux en aérogares) sont en baisse de 7,2 % à 34 millions d'euros.

Les **autres produits** (essentiellement constitués de prestations internes) sont en hausse de 6,5 % à 6 millions d'euros.

Immobilier

(en millions d'euros)	T1 2015	T1 2014 pro forma	2015/2014
Immobilier	64	65	- 1,6 %
Chiffre d'affaires interne	13	13	- 2,6 %
Chiffre d'affaires externe (réalisé avec des tiers)	51	52	- 1,4 %
<i>Terrains</i>	25	25	- 0,0 %
<i>Bâtiments</i>	21	22	- 4,0 %
<i>Autres</i>	5	5	+ 3,5 %

Sur le 1^{er} trimestre de l'année 2015, le chiffre d'affaires du segment "Immobilier" est en baisse de 1,6 % à 64 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires interne** est en baisse de 2,6 % à 13 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires externe** est en baisse de 1,4 % à 51 millions d'euros en raison principalement de l'effet négatif de l'indexation des loyers sur l'indice du coût de la construction au 1^{er} janvier 2015 (- 0,98 %).

International et développements aéroportuaires

(en millions d'euros)	T1 2015	T1 2014 pro forma	2015/2014
International et développements aéroportuaires	18	16	+ 12,6 %
ADP Ingénierie	15	13	+ 19,8 %
Aéroports de Paris Management	3	4	- 12,6 %

Sur le 1^{er} trimestre de l'année 2015, le chiffre d'affaires du segment "International et développements aéroportuaires" est en hausse de 12,6 % à 18 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires **d'ADP Ingénierie** s'établit en hausse de 19,8 % à 15 millions d'euros en raison du gain de nouveaux projets par rapport au 1^{er} trimestre 2014, notamment au Bahreïn. A fin mars 2015, le carnet de commandes contractuel d'ADP Ingénierie s'élève à 46 millions d'euros pour période 2015 – 2019.

Le chiffre d'affaires **d'Aéroports de Paris Management** est baisse de 12,6 % à 3 millions d'euros, à la suite de l'expiration, au 31 décembre 2014, du contrat relatif à l'aéroport d'Alger.



Autres activités

(en millions d'euros)	T1 2015	T1 2014 pro forma	2015/2014
Autres activités	48	47	+ 2,7 %
Hub One	31	30	+ 2,8 %
Hub Safe	17	16	+ 8,6 %

Sur le 1^{er} trimestre de l'année 2015, le chiffre d'affaires du segment "Autres activités" est en hausse de 2,7 % à 48 millions d'euros.

Hub One voit son chiffre d'affaires augmenter de 2,8 % à 31 millions d'euros en raison de la progression du carnet de commandes de la branche Télécom.

Le chiffre d'affaires d'**Hub Safe**¹ est en hausse de 8,6 % à 17 millions d'euros, principalement liée à la progression des contrôles de sûreté lié notamment au plan Vigipirate.

¹ Anciennement appelée "Alyzia Sûreté"



Faits marquants du premier trimestre intervenus depuis la publication du Document de référence 2014 le 2 avril 2015

Evolution du trafic sur le premier trimestre 2015

- Trafic passagers du groupe Aéroports de Paris pondéré des taux de participation¹ :

	Trafic Groupe (en millions de passagers)	Participation ADP	Trafic pondéré (M pax)	2015-2014
Groupe ADP	Paris (Charles de Gaulle + Orly)	@ 100%	20,5	+ 2,0 %
	Aéroports régionaux mexicains	@ 25,5% ²	1,0	+ 17,5 %
	Zagreb	@ 21 %	0,1	+ 11,3 %
	Jeddah-Hajj	@ 5%	0,1	+ 7,8 %
	Amman	@ 9,5%	0,1	- 8,5 %
	Maurice	@ 10%	0,1	+ 7,2 %
	Conakry	@ 29%	0,0	- 21,6 %
Groupe TAV Airports	Istanbul Atatürk	@ 38%	5,0	+ 6,0 %
	Ankara Esenboga	@ 38%	1,1	+ 3,4 %
	Izmir	@ 38%	0,9	+ 10,3 %
	Autres plates-formes ³	@ 38%	1,2	+ 10,5 %
TOTAL GROUPE			30,2	+ 3,7 %

- Sur les plates-formes parisiennes :

Sur le 1^{er} trimestre 2015, le trafic d'Aéroports de Paris progresse de 2,0 % avec un total de 20,5 millions de passagers, dont 14,1 millions de passagers à Paris-Charles de Gaulle (+ 2,2 %) et 6,4 millions de passagers à Paris-Orly (+ 1,6 %).

La répartition géographique se décompose comme suit :

Répartition géographique ADP	T1 2015 Var. 15/14	Part dans le trafic total
France	+ 1,0 %	17,9 %
Europe	+ 3,9 %	40,7 %
Autre International	+ 0,7 %	41,3 %
<i>Dont</i>		
Afrique	- 3,5 %	11,4 %
Amérique du nord	+ 2,0 %	8,2 %
Amérique latine	- 1,0 %	4,0 %
Moyen-Orient	+ 4,4 %	5,1 %
Asie-Pacifique	+ 6,7 %	7,7 %
DOM-COM	- 2,3 %	4,9 %
Total ADP	+ 2,0 %	100,0 %

Le nombre de passagers en correspondance est en hausse de 2,4 %. Le taux de correspondance atteint 26,1 %, en augmentation de 0,1 point.

Le nombre de mouvements d'avions (158 937) est en baisse de 0,6 %.

L'activité fret et poste est en baisse de 3,2 % avec 523 581 tonnes transportées.

¹ Directe ou indirecte

² De SETA, qui possède 16,7% de GACN contrôlant 13 aéroports au Mexique

³ Milas-Bodrum (Turquie), Croatie (Zagreb) (depuis décembre 2013), Arabie Saoudite (Médine), Tunisie (Monastir & Enfidha), Géorgie (Tbilissi & Batumi), et Macédoine (Skopje & Ohrid). A périmètre constant, incluant le trafic de Milas-Bodrum de 2014, le trafic des autres plates-formes du Groupe TAV serait en hausse de + 3,2 % pour le premier trimestre 2015 par rapport au premier trimestre 2014



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Politique de distribution de dividendes

Le Conseil d'Administration du 19 février 2015 a décidé de soumettre au vote de la prochaine Assemblée Générale annuelle devant se réunir le 18 mai 2015, la distribution d'un dividende de 2,44 euros par action, au titre de l'exercice 2014. Sous réserve du vote en Assemblée Générale annuelle, la date de détachement du coupon serait fixée au 28 mai 2015 et la date de mise en paiement interviendrait le 1^{er} juin 2015. Ce dividende correspond à un taux de distribution de 60 % du résultat net part du Groupe de l'exercice 2014, inchangé par rapport à celui de l'exercice 2013. Pour mémoire, le taux de distribution avait été augmenté de 50 % à 60 % en 2013, pour les dividendes au titre de l'exercice 2012.

Mise en place d'un nouveau modèle de gestion

Afin de simplifier la lisibilité de la performance par segment comptable et d'optimiser l'allocation des échanges internes, Aéroports de Paris a mis en place un nouveau modèle de gestion s'appliquant à compter du 1^{er} janvier 2015. Ce nouveau système consiste en :

- Une présentation du compte de résultat par nature pour l'ensemble des revenus et des coûts,
- Une révision et une simplification de l'allocation des revenus et des coûts des activités transversales,
- Une révision et une simplification de l'allocation des frais généraux par segment.

Ce nouveau modèle de gestion n'a pas d'impact sur les principaux agrégats financiers.

Par ailleurs, le principal autre changement opéré réside dans la compensation directe de la production immobilisée (précédemment comptabilisée entre le chiffre d'affaires et les charges) en diminution des coûts concernés. En 2014, la production immobilisée s'élevait à 79 millions, qui sont dorénavant répartis en moindres frais de personnels et autres coûts.

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2014 pro forma est présenté en annexes du présent communiqué.



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Evènements intervenus depuis le 31 mars 2015

Évolution des redevances aéroportuaires

Au 1^{er} avril 2015, les tarifs des redevances principales et accessoires (hors redevance PHMR¹) ont augmenté, en moyenne et à périmètre constant, de 2,4 %.

Le consortium composé d'Aéroports de Paris, de VINCI Airports et d'Astaldi sera officiellement gestionnaire de l'aéroport de Santiago du Chili à compter d'octobre 2015

Le décret d'adjudication de la concession de l'aéroport international Arturo Merino Benítez de Santiago du Chili a été publié le 21 avril 2015 au journal officiel chilien².

Cette publication vient entériner définitivement le résultat de l'appel d'offres organisé par le gouvernement chilien rendu public le 4 février 2015³. Par conséquent, le consortium *Nuevo Pudahuel* formé par Aéroports de Paris⁴ (45 % du consortium), VINCI Airports (40 %) et Astaldi (15 %) voit ses missions d'études et de préparation à l'exploitation débiter immédiatement. Il sera détenteur du droit à opérer l'aéroport international Arturo Merino Benítez de Santiago du Chili pour une durée de 20 ans à compter du 1^{er} octobre 2015.

Pour rappel, en tant que nouveau gestionnaire de l'aéroport, le consortium *Nuevo Pudahuel* a pour missions principales :

- la rénovation des installations existantes avec le réaménagement et l'extension du terminal actuel ;
- le financement, la conception et la construction d'un nouveau terminal de 175 000 m², qui portera la capacité de l'aéroport à 30 millions de passagers par an ;
- l'exploitation sur toute la durée de la concession (20 ans) de l'ensemble des infrastructures : terminal existant et nouveau terminal, parkings, futurs développements immobiliers.

Les travaux seront réalisés en conception-construction par un groupement constitué de VINCI Construction Grands Projets (50%) et Astaldi (50%).

Aéroports de Paris et Select Service Partner envisagent de créer une co-entreprise pour l'aménagement, l'exploitation et le développement de points de vente de "restauration rapide"

Au terme d'une consultation publique, Aéroports de Paris a retenu Select Service Partner en vue de la création d'une co-entreprise destinée à aménager, exploiter et développer des points de vente de restauration rapide.

A travers cette société commune, l'ambition d'Aéroports de Paris est d'améliorer encore l'accueil et les services proposés aux passagers, qui disposeront ainsi d'une offre diversifiée et renouvelée (boulangeries à la française, coffee shop, enseignes de fast casual, asiatiques et bars).

Cette nouvelle entité, dont l'activité devrait débiter à compter du 1^{er} février 2016, sera détenue à parts égales entre Aéroports de Paris et Select Service Partner et exploitera pour une durée de 9 ans, plus de 30 points de vente notamment sur les terminaux 2E (hall K et hall L), 2F, 1 et 3 de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

Sa constitution sera préalablement soumise aux autorités de concurrence.

¹ Personnes handicapées ou à mobilité réduite

² <http://www.diariooficial.interior.gob.cl/versiones-antiores/do/20150421/>

³ Voir précédent communiqué "Aéroports de Paris, VINCI Airports et Astaldi ont présenté la meilleure offre pour la mise en concession de l'aéroport international de Santiago du Chili"

⁴ Indirectement via Aéroports de Paris Management (sa filiale détenue à 100 %)



Une conférence téléphonique aura lieu ce jour à 9h00, CET

- Ecoute en direct
 - Depuis la France : + 33 (0)1 70 77 09 41
 - Depuis l'international : + 44 (0) 203 367 9453
- Ré-écoute à partir de 12h00, CET
 - Depuis la France : +33 1 72 00 15 00
 - Depuis l'international : +44 203 367 9460
 - Code d'accès : 293 624 #
- La présentation est accessible sur le site internet : www.aeroportsdeparis.fr

Agenda

- **Trafic du mois d'avril 2015** : 12 mai 2015
- **Résultats semestriels 2015** : 29 juillet 2015 (*après fermeture des marchés*)

Relations Investisseurs

Vincent Bouchery / Aurélie Cohen : + 33 1 43 35 70 58 - invest@adp.fr

Contact presse

Elise Hermant : + 33 1 43 35 70 70

Site internet : www.aeroportsdeparis.fr

www.aeroportsdeparis.fr

Relations Investisseurs : Vincent Bouchery/Aurélie Cohen + 33 1 43 35 70 58 – invest@adp.fr
Contact presse : Elise Hermant + 33 1 43 35 70 70

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2014, Aéroports de Paris a accueilli près de 93 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et plus de 41 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2014, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 791 millions d'euros et le résultat net à 402 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.



Annexes

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2014 pro forma

Afin de simplifier la lisibilité de la performance par segment comptable et d'optimiser l'allocation des échanges internes, Aéroports de Paris a mis en place un nouveau modèle de gestion s'appliquant à compter du 1^{er} janvier 2015. Ce nouveau système consiste en :

- Une présentation du compte de résultat par nature pour l'ensemble des revenus et des coûts,
- Une révision et une simplification de l'allocation des revenus et des coûts des activités transversales,
- Une révision et une simplification de l'allocation des frais généraux par segment.

Ce nouveau modèle de gestion n'a pas d'impact sur les principaux agrégats financiers.

Par ailleurs, le principal autre changement opéré réside dans la compensation directe de la production immobilisée (précédemment comptabilisée entre le chiffre d'affaires et les charges) en diminution des coûts concernés. En 2014, la production immobilisée s'élevait à 79 millions, qui sont dorénavant répartis en moindres frais de personnels et autres coûts.

Afin de permettre une comparabilité avec les exercices antérieurs, des comptes pro forma ont été réalisés. L'impact sur le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2014 se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Commerces et services	Eliminations inter-segments	Total
Prestations industrielles	↗ +22	↘ -22	0
Revenus locatifs	↗ +9	↘ -9	0
Autres recettes	↘ -50	↗ +50	0
Total impact Chiffre d'affaires T1 2014	↘ -18	↗ +18	0

L'impact sur le segment Commerces et Services est détaillé ci-dessous :

(en millions d'euros)	T1 2014 publié	Variance	T1 2014 Pro Forma	Explication
Activités commerciales	85	0	85	▪ Pas d'impact
Parcs et accès	43	-	43	▪ Aucun impact significatif
Prestations industrielles	13	+22	35	▪ Ventes d'énergie internes ▪ Précédemment en "Autres produits" ▪ Toujours compensées en éliminations inter-segments
Recettes locatives	27	+9	36	▪ Recettes locatives internes ▪ Précédemment en "Autres produits" ▪ Toujours compensées en éliminations inter-segments
Autres produits	56	(50)	6	▪ Ventes d'énergie internes (22 millions d'euros) reclassés en Prestations industrielles ▪ Recettes locatives internes (9 millions d'euros) reclassés en Recettes locatives ▪ 18 millions d'euros de prestations internes directement éliminées en charges dans les autres segments
Commerces et services	224	(18)	205	▪ 18 millions d'euros de prestations internes directement éliminées en charges dans les autres segments